



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures entrées en vigueur le 1er juillet

Question au Gouvernement n° 2121

Texte de la question

MESURES ENTRÉES EN VIGUEUR LE 1ER JUILLET

**M. le président.** La parole est à Mme Nicole Le Peih.

**Mme Nicole Le Peih.** Madame la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement, chaque année, le 1er juillet, plusieurs mesures viennent modifier la vie quotidienne des Français. Ce 1er juillet arrive après plusieurs mois qui ont bousculé notre pays. Le mouvement des gilets jaunes a exprimé les attentes de beaucoup de Français, leur espérance à vivre dignement, à ne pas subir et à être maîtres de leur destin.

Dès les premières semaines, des mesures fortes et concrètes ont été prises, avec notamment la loi du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économiques et sociales. Le grand débat national, lancé par le Président de la République en décembre dernier, a été un moment inédit et important pour notre pays. Ses conclusions nous ont invités à poursuivre les réformes pour transformer la France et lutter, fidèles à la promesse présidentielle, contre les inégalités de destin.

Nous avons déjà posé des jalons pour relancer notre économie et redonner du pouvoir d'achat à ceux qui en ont le plus besoin. Dans l'acte II du quinquennat, nous engagerons de nouvelles réformes importantes pour consolider notre économie, garantir plus de solidarité et accompagner chaque Français lorsqu'il en a le plus besoin.

Hier, une série de mesures importantes, à l'impact direct sur la vie quotidienne des Français, sont entrées en vigueur. Pouvez-vous, madame la secrétaire d'État, nous présenter ce qui change, depuis le 1er juillet, pour nos concitoyens ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

**Mme Sibeth Ndiaye, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.** Vous avez raison, l'ambition de changer durablement le quotidien des Français inspire notre action. Le changer, à la fois immédiatement, avec des réformes à l'impact concret dans la vie de nos concitoyens, mais également dans le long terme, grâce au courage de mener ce que nous appelons des réformes de structure, visant à transformer en profondeur des systèmes bloqués.

En deux ans, nous avons beaucoup fait.

**M. Fabien Di Filippo.** Oui, une vraie catastrophe !

**Mme Sibeth Ndiaye**, *secrétaire d'État*. Il y a 200 000 chômeurs de moins depuis le début du quinquennat, et le taux de chômage s'est établi au plus bas, à 8,7 %. Nous avons également agi en faveur du pouvoir d'achat des Français, avec la diminution des cotisations salariales sur le chômage et la maladie, et l'augmentation de la prime d'activité. Il y a deux semaines, ma collègue Muriel Pénicaud a présenté une réforme de l'assurance chômage, dont l'objectif est de sortir les Français de la précarité au travail, de leur conférer de nouveaux droits, notamment pour les démissionnaires, et de mieux accompagner les chômeurs vers le retour à l'activité et à l'emploi.

Depuis le 1er juillet, des mesures sont entrées en vigueur : baisse des tarifs réglementés du gaz de 6,8 %, expérimentation, par les communes qui le souhaiteront, de l'encadrement des loyers, grâce à la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ÉLAN, et, mesure très importante annoncée récemment par Adrien Taquet, les pères de nouveau-nés hospitalisés pourront prendre un congé de trente jours.

**M. Pierre Cordier**. Vous avez oublié l'augmentation de l'électricité !

**Mme Sibeth Ndiaye**, *secrétaire d'État*. Le combat doit continuer, car nous voulons améliorer réellement le quotidien des Français et continuer à donner davantage de moyens aux territoires qui se sentent oubliés, sans rien perdre, évidemment, de notre ambition ni de notre audace.

**M. Fabien Di Filippo**. Mais qui lui écrit ses fiches ?

**Mme Sibeth Ndiaye**, *secrétaire d'État*. Soyez assurée de notre détermination à faire de la lutte contre les inégalités une priorité de ce Gouvernement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Nicole Le Peih](#)

**Circonscription** : Morbihan (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2121

**Rubrique** : État

**Ministère interrogé** : Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire** : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [3 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juillet 2019](#)